



Le Président

Assemblée Générale du mardi 10 juin 2014
Procès-verbal

Présents ou représentés : Joseph Abdo, Christian Binet, Didier Champalle, Dominique Douillet (Ponts Alliance), Gilles Dugard, Jean-Pierre Duport, Bruno Godart (IFSTTAR), Patrick Guiraud (CIMbéton), Francisque Guyon, Yves Huart, Jocelyne Jacob (AFGC), Pierre-Marc Lachaud, Xavier Lasserre, Jean-Pierre Maillant, Jean-Marie Mangeot, Jean-Luc Pénichou, Serge Piperno, Yvon Person, Bernard Raspaud, Jean-Michel Raynaud, Noël Richet, Hubert Roux, Isabelle Schillewaert-Sacquet (RAZEL-BEC), Jean-Michel Schmitt (MEN), et Christian Tridon (FNTP)

Christian Binet, président, ouvre la séance.

Il constate, après examen de la feuille de présence, que 25 membres sont présents ou représentés en raison des pouvoirs qui lui sont parvenus ainsi qu'aux présents. Le nombre des adhérents à jour de leur cotisation 2012 s'élevant à 50 personnes physiques et 25 personnes morales, le quorum d'un quart prévu par les statuts est dépassé. L'assemblée générale d'ASCO-TP peut donc délibérer selon l'ordre du jour adressé aux adhérents avec la convocation.

Il remercie de leur participation tous les membres présents et donne la liste de personnes excusées dont la bienveillance pour l'association ne se dément pas.

Il fait lecture de l'ordre du jour :

- 1) - **Rapport d'activité du Président pour l'année 2013 et point sur les activités en cours ;**
- 2) - **Rapport financier du Trésorier pour l'année 2013 ;**
- 3) - **Approbation des comptes ;**
- 4) - **Budget prévisionnel et fixation des cotisations pour 2015 ;**
- 5) - **Projet d'union des associations françaises de génie civil « UAFGC » ;**
- 6) - **Vote des différentes résolutions ;**
- 7) - **Questions diverses / débat.**

Tous les documents supports de cette assemblée étaient consultables et/ou chargeables à l'adresse :

<http://www.asco-tp.fr/download/AG-140610/>

L'ordre du jour est ensuite abordé.



1) - Rapport moral du président sur l'année 2013

Il donne lecture de son rapport joint en annexe. Aucune remarque particulière n'est faite sur ce document qui obtient l'approbation des membres présents.

2) - Rapport financier du président sur l'année 2013

Christian Binet et Noël Richet donnent lecture du rapport financier joint en annexe.

Le résultat de l'exercice est positif et s'élève à 8 712 €. Ce résultat est dû à des ressources exceptionnelles (8 000 € provenant de la liquidation de l'association Akropolis et 6 800 € de rattrapage de cotisations des années antérieures).

Il est rappelé que les résultats ci-dessus ne prennent pas en compte l'exercice concernant l'action : projet « Pack Ressources, construction d'une LGV » qui est traité à part. En effet toutes les subventions reçues pour ce à ce projet sont obligatoirement utilisées pour celui-ci. Ce projet s'étale sur 4 ans. Les engagements sont de 144 600 € en fin d'exercice 2013. Il reste encore à recevoir 434 :883 € dans le cadre du budget approuvé.

Les comptes ont été établis par Monsieur Pascal Delmon, du cabinet d'expert-comptable « Fiduciaire 4C Gestion » et présent à l'AG.

3) – Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés par la totalité des présents ou représentés.

4) – Budget prévisionnel et Fixation des cotisations pour 2014

Suite à un budget prévisionnel équilibré pour 2014, le Conseil d'Administration propose de reconduire pour 2015 les cotisations de 2014.

Personne physique : membre actif, 30 € / membre bienfaiteur, au moins 75 € / élève ou étudiant de moins de 25 ans, gratuit sur présentation d'un justificatif

Personne morale : membre actif et établissement de l'enseignement supérieur, 600 € / membre bienfaiteur, au moins 1 500 € / Association ou établissement scolaire du second degré, 200 €

5) - Projet d'union des associations françaises de génie civil « UAFGC » :

La finalité de l'UAFGC et le projet de statuts portant création de l'Union sont présentés. Les remarques émises par l'association à partir d'un projet présenté au CA du 27 janvier 2014 ont été prises en compte. La totalité des présents ou représentés sont favorables à l'adhésion d'ASCO-TP

6) - Vote des différentes résolutions

Les 5 résolutions ci-dessous sont approuvées à l'unanimité

Première résolution

Ayant entendu le rapport du président, l'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'année écoulée.

Deuxième résolution

Ayant entendu le rapport financier et les rapports du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve le rapport financier sur l'année écoulée et les comptes de l'année 2013.

Troisième résolution

Ayant entendu les différents rapports sur les comptes de l'association, l'assemblée générale prend note du résultat 2013 et décide de l'affecter au report à nouveau.

Quatrième résolution

Pour les cotisations des membres de l'association, l'Assemblée ratifie la proposition du Conseil d'Administration de reconduire pour 2015 les cotisations fixées en 2014.

Cinquième résolution

Suite à la présentation du projet de statuts de l'Union des Associations Françaises de Génie Civil (UAFGC), l'assemblée générale approuve l'adhésion d'ASCO-TP à cette union en tant qu'association fondatrice, et donne pouvoir à son président pour représenter l'association au sein de l'UAFGC.

8) - Questions diverses / débat

L'association se doit d'afficher ses objectifs pour le futur et faire preuve de dynamisme. Un plan d'action doit être mené auprès des personnes physiques et morales pour en augmenter le nombre et ainsi le montant global des cotisations.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, la séance est levée à 17h45

Le président



Christian Binet